

Chalet le PARADOU

Conditions Générales de Séjour

✂ Réservation

La réservation d'un séjour est ferme et définitive après réception d'un acompte minimum de 20% et confirmation du chalet

✂ Conditions d'annulation

En cas d'annulation :

- à plus de 30 jours , l'acompte reste acquis à titre d'indemnité forfaitaire.
- de 15 à 30 jours, l'indemnité est fixée à 50% du coût du séjour.
- à moins de 15 jours, le séjour doit être réglé en totalité.

Les réservations avec cartes Cadeau-Séjour sont définitives et ne donnent lieu à annulation ou report. En cas d'empêchement, un client peut se faire remplacer par toute personne de son choix.

✂ Accueil et Départ

Vous pouvez arriver de 17h à 19h. En cas d'arrivée tardive, prévenir par téléphone avant 19 h.

Les chambres doivent être libérées pour 10h. Vous pouvez profiter des salons, terrasses et services du chalet jusqu'à 17h.

En cas d'arrivée par train (gare à 4km) , navette du Paradou. Veuillez nous confirmer votre horaire la veille.

✂ Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local perçu par le chalet et reversé à la mairie de la Côte d'Aime. Il vient de rajouter au prix du séjour.

✂ Animaux

Les animaux de petite taille sont acceptés après accord du chalet. Par respect pour les autres hôtes, ils ne sont pas acceptés dans l'espace salon-salle à manger.

✂ Règlement

Pour les séjours « chambres d'hôtes », le règlement s'effectue en fin de séjour.

Pour les séjours « location », le solde doit être envoyé 30 jours avant la date de séjour.

La caution déposée à l'arrivée est retournée sous huitaine après contrôle de départ.

✂ Pour bien profiter du chalet

N'oubliez pas vos chaussons, maillots de bains et peignoirs (à disposition aussi sur place).

✂ Réclamation

Toute réclamation non satisfaite peut être soumise au Relais des Gîtes de France qui s'efforcera de trouver un accord amiable.